

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le conseil, mardi le 3 juillet 2012 à 19 h 30 au 4055 rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover.

**Présences :** MM. Sylvain Baron, Sylvain Jacques, Steve Lambert, Gilles Vallières et sous la présidence de Daniel Lafond, maire.

**Absence(s) :** Mme Marthe Garneau  
M. Pierre Lavigne

**Nombre de citoyens :** 8

Est également présent M. Mario Picotin, Directeur général/Secr.-trésorier.

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Prière**
- 2) Ordre du jour – Adoption**
- 3) Conseil**
  - a) Rapport du maire
- 4) Période de questions**
- 5) Procès-verbal - Adoption**
  - a) Procès-verbal du 4 juin 2012 – Adoption
- 6) Comptabilité**
  - a) Factures d'achats, déboursés directs, dépenses pré-autorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Juin 2012
  - b) Taxe de non-résidents
    - b.1) Remboursement
  - c) Aide aux familles – Couches de coton; remboursement (retiré)
  - d) Règl. # 357 – Service incendie/rachat; dette – Remboursement
- 7) Dossiers municipaux**
  - a) Comité du personnel
    - a.1) Service incendie – Directeur des incendies; conditions de travail (reporté)
  - b) Formations - Autorisation
    - b.1) Solidarité rurale – Forum
    - b.2) Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) – Congrès 2012 (retiré)
  - c) Hôtel de ville – Rénovations; mandats
    - c.1) Architecte
    - c.2) Plan de cadastre (reporté)
  - d) Fleurons du Québec
    - d.1) Domaine Saint-Cyrille – Plantation d'arbres (retiré)
    - d.2) Mat de drapeau
  - e) D. Despins – 1180 Samuel/installation septique
  - f) Terrains – Achat (retiré)

- g) Ordinateurs – Remplacement
- h) MRC/ARDAD – Circulation

**8) Règlements municipaux**

- a) Règl. # 230-162.1 – Zones commerciales/usages; adoption
- b) Règl. # 230-163.1 – Zone résidentielle Ra37/usages; adoption
- c) Règl. # 321-2 PIIA – Différents articles/modification; adoption
- d) Règl. # 416 – Cours d’eau de la Fromagerie/branche # 9; adoption
- e) Règl. # 417 – Rivière des Saults/branche # 11; adoption

**9) Urbanisme – Dossiers**

- a) Comité consultatif d’urbanisme (19/06/2012) – Dépôt
- b) D. Dufort – Lot 4 334 199; amendement
- c) Comité consultatif d’urbanisme
  - c.1) Représentant des citoyens – Nomination
- d) Permis de construction – Juin 2012 et comparatif 2011-2012

**10) Urbanisme – PIIA**

- a) Télébec – Lot 4 335 380; rénovation

**11) Travaux publics**

- a) Comité des travaux publics (26/06/2012) – Dépôt
  - a.1) Rue Lampron (lot 4 334 763)/caractère de rue; suppression
  - a.2) B. Janelle – 6<sup>e</sup> Rang de Wendover Nord; fossé et pont
  - a.3) Parc Gélase-Courchesne – Patinoire
  - a.4) Parc Gilles-Lavigne – Patinoire
- b) Parc Guévremont - Aménagement
  - b.1) Terrain de tennis – Skatepark; soumission
  - b.2) Débarcadère scolaire – Relocalisation
- c) Matières résiduelles 2013-2015 – Appel d’offres
- d) Transport lourd – Étude de circulation (reporté)
- e) Rue Saint-Hilaire – Dossier J.-N. Francoeur

**12) Aqueduc / égout**

- a) Y. Martel – Lot 1-57-P (lot 4 334 485); servitude
  - a.1) Description technique – Mandat
  - a.2) Autorisation de signer
- b) JLM Construction – Rue Turgeon
  - b.1) Ingénieur – Désignation
  - b.2) Plans – Approbation
  - b.3) Entente promoteur – Autorisation
  - b.4) MDDEP – Certificat d’autorisation
- c) Usine d’épuration – Mise à niveau

**13) Service incendie & sécurité publique**

- a) Rapport des sorties – Juin 2012
- b) Ass. des techniciens en prévention (ATIPQ) – Colloque 2012

**14) Office municipal d’habitation (OMH)**

- a) Procès-verbaux 25/04/2012 & 23/05/2012 – Dépôt

**15) Loisirs & Commandites**

- a) MRC de Drummond – Tournoi de golf 2012

- b) Société de l'aréna
- b.1) Procès-verbal .././2012 – Dépôt (reporté)
- c) Chevaliers de Colomb – Tournoi de golf

**16) Certificats de disponibilité**

- a) Certificat de disponibilité C-08/12

**17) Période de questions**

**18) Correspondance**

**19) Levée de l'assemblée**

**2. ORDRE DU JOUR - ADOPTION**

1823.07.12

Sur proposition de Gilles Vallières  
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**3. CONSEIL**

**a) Rapport du maire**

- Visite Mont St-Grégoire/usine d'épuration
- Forum sur les milieux humides
- CEPS – Activité de financement
- Rencontre Loisirs Centre-du-Québec

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**5. PROCÈS-VERBAUX – ADOPTION**

**a) Procès-verbal du 4 juin 2012 – Adoption**

1824.07.12

Sur proposition de Sylvain Baron  
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu que le procès-verbal du 4 juin 2012 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**6. COMPTABILITÉ**

**a) Factures d'achats, déboursés directs, dépenses pré-autorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Juin 2012**

1825.07.12

Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Sylvain Baron

Il est résolu d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses pré-autorisées, la rémunération globale et remboursement des dépenses du mois de juin 2012, et ce, pour les montants suivants :

Factures d'achats :	62 962,78 \$
Déboursés directs :	97 810,30 \$
Dépenses pré-autorisées :	10 633,64 \$
Rémunération globale :	58 568,16 \$
Remboursement des dépenses :	169,34 \$
<b>Total :</b>	<b>230 144,22 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Taxe de non-résidants**

**b.1) Remboursement**

Considérant l'énoncé de la résolution # 1589.12.11 concernant la participation municipale dans le dossier;

1826.07.12

Sur proposition de Sylvain Jacques  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu d'acquitter les frais relatifs au remboursement de la taxe de non-résidants, pour des activités de juin 2012, selon la liste déposée, et ce, pour un montant total de 1 463,65 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Aide aux familles – Couches de coton; remboursement (retiré)**

**d) Règl. # 357 – Service incendie/rachat; dette - Remboursement**

Considérant l'avis de refinancement d'une somme de 60 700 \$ concernant le règlement d'emprunt # 357 relatif au rachat des équipements du Service incendie;

1827.07.12

Sur proposition de Gilles Vallières  
Appuyée par Steve Lambert

Il est résolu d'informer le Service du financement des organismes publics et de la documentation financière du ministère des Finances que la municipalité :

- ne refinancera pas le solde du montant dû au règlement d'emprunt # 357 et remboursera en totalité la somme due;
- financera la dépense à même le solde de la réserve financière créée pour les fins du Service incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7. DOSSIERS MUNICIPAUX**

**a) Comité du personnel**

**a.1) Service incendie – Directeur des incendies; conditions de travail  
(reporté)**

**b) Formations - Autorisation**

**b.1) Solidarité rurale - Forum**

1828.07.12

Sur proposition de Sylvain Baron  
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu d'acquitter les frais d'inscription (250 \$ plus taxes), de déplacement et les autres dépenses inhérentes au dossier pour M. Lafond, maire, au forum sur les richesses naturelles organisé par Solidarité rurale en septembre à Victoriaville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b.2) Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) – Congrès  
2012 (retiré)**

**c) Hôtel de ville - Rénovations; mandats**

**c.1) Architecte**

1829.07.12

Sur proposition de Sylvain Jacques  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu de retenir l'offre de service présentée par la firme Faucher Gauthier, architectes, pour la préparation d'esquisses préliminaires en rapport avec la rénovation de l'hôtel de ville, et ce, selon les termes et conditions précisés dans le document daté du 19 juin 2012 et pour une somme de 7 240 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c.2) Plan de cadastre (reporté)**

**d) Fleurons du Québec**

**d.1) Domaine Saint-Cyrille – Plantation d'arbres (retiré)**

**d.2) Mat de drapeau**

Considérant les discussions menées en séance préparatoire concernant l'implantation d'un mat de drapeau sur le terrain municipal, objet de travaux d'aménagement au coin des rues Saint-Louis et Principale;

1830.07.12

Sur proposition de Sylvain Jacques  
Appuyée par Sylvain Baron

Il est résolu de retenir la proposition de la firme Technima pour l'achat d'un mat de drapeau modèle MC-21 et d'un chariot pivotant, et ce, selon

les termes et conditions de l'offre datée du 15 juin 2012 et pour la somme de 1 479,73 \$ incluant le transport, l'installation et les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e) D. Despins – 1180 Samuel/installation septique**

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 1793.06.12 concernant le remboursement de certains frais;

Considérant l'estimé de coût déposé pour faire les travaux correctifs;

Considérant les discussions menées en séance préparatoire;

1831.07.12 Sur proposition de Gilles Vallières  
Appuyée par Steve Lambert

Il est résolu :

- de mandater le directeur général pour transmettre aux requérants une proposition de règlement sur la base des discussions tenues en séance préparatoire;
- que ce dernier fera rapport au conseil à la prochaine séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**f) Terrains – Achat (retiré)**

**g) Ordinateurs - Remplacement**

1832.07.12 Sur proposition de Sylvain Baron  
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de retenir la proposition de la firme Performance Informatique pour le remplacement de deux ordinateurs au bureau municipal, et ce, selon les termes et conditions de l'offre datée du 11 juin 2012 et pour les montants suivants :
  - Ordinateurs et accessoires (2) : 1 678 \$ (taxes en sus)
  - Licences Microsoft Office 2010 (2) : 918 \$ (taxes en sus)
- de transférer les deux ordinateurs remplacés à la bibliothèque municipale;
- suite aux vérifications faites, d'autoriser l'achat et l'installation de cinq (5) licences Microsoft Office 2010 pour les autres ordinateurs du bureau, et ce, pour un montant de 2 295 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**h) MRC/ARDAD - Circulation**

1833.07.12 Sur proposition de Sylvain Baron  
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'informer le comité d'administration et de planification (CAP) de la MRC de Drummond que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover n'est pas d'accord pour autoriser la circulation des véhicules hors route (VHR) entre 24 h et 6 h sur son territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **8. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

### **a) Règl. # 230-162.1 – Zones commerciales/usages; adoption**

1834.07.12

Sur proposition de Sylvain Jacques  
Appuyée par Steve Lambert

Il est résolu :

- d'adopter le règlement # 230-162.1 lequel a pour objet de modifier l'énoncé de l'article 3.4.1.3 du règlement # 230 concernant la liste des usages permis dans les zones commerciales de type Cb et Cc, de modifier les dimensions minimales requises pour les bâtiments principaux sur les lots utilisés à des fins commerciales de type Cb et Cc ou à des fins industrielles de type Ib et de renuméroter les articles 3.5.15 et suivants de ce même règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **b) Règl. # 230-163.1 – Zone résidentielle Ra37/usages; adoption**

1835.07.12

Sur proposition de Gilles Vallières  
Appuyée par Steve Lambert

Il est résolu :

- d'adopter le règlement # 230-163.1 lequel a pour objet de modifier l'énoncé de l'article 3.3.1 du règlement de zonage # 230 concernant les usages permis dans la zone résidentielle Ra37 notamment afin d'y permettre la construction de maisons résidentielles de type unifamilial jumelé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **c) Règl. # 321-2 PIIA – Différents articles/modification; adoption**

1836.07.12

Sur proposition de Sylvain Jacques  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- d'adopter le règlement # 321-2 lequel a pour objet de modifier l'énoncé des articles 3.2.1 et 3.2.2 relatifs aux objectifs et critères affectant les bâtiments accessoires sur les propriétés classées PIIA-1 et PIIA-2 au sens du règlement # 321 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**d) Règl. # 416 – Cours d'eau de la Fromagerie/branche # 9; adoption**

1837.07.12 Sur proposition de Sylvain Baron  
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'adopter le règlement # 416 lequel a pour objet d'établir le mode de tarification et la tarification exigible des propriétaires des immeubles imposables, bénéficiaires des travaux, et ce, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses associées aux travaux d'aménagement de la branche # 9 du cours d'eau de la Fromagerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e) Règl. # 417 – Rivières des Saults/branche # 11; adoption**

1838.07.12 Sur proposition de Sylvain Baron  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- d'adopter le règlement # 417 lequel a pour objet d'établir le mode de tarification et la tarification exigible des propriétaires des immeubles imposables, bénéficiaires des travaux, et ce, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses associées aux travaux d'aménagement de la branche # 11 de la rivière des Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**9. URBANISME - DOSSIERS**

**a) Comité consultatif d'urbanisme (19/06/2012) - Dépôt**

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme en date du 19 juin 2012 est fait.

**b) D. Dufort – Lot 4 334 199; amendement**

Considérant la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme (Réf. p.-v. urb., résol. # 35.06.12);

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 896.08.10 concernant un amendement au règlement de lotissement pour ce dossier;

1839.07.12 Sur proposition de Sylvain Jacques  
Appuyée par Sylvain Baron

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- de maintenir telles quelles les dispositions du règlement de lotissement # 231 et du règlement # 413 concernant les ententes avec les promoteurs applicables au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



**c) Comité consultatif d'urbanisme**

**c.1) Représentant des citoyens - Nomination**

Considérant les dispositions du règlement # 356 concernant le remplacement des membres au comité consultatif d'urbanisme;

Considérant l'avis public donné en date du 31 mai 2012 et le rapport fait par le directeur général concernant les candidatures reçues;

1840.07.12

Sur proposition de Sylvain Jacques  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu de désigner madame Johanne Dufour comme représentante des citoyens sur le comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**d) Permis de construction – Juin 2012 et comparatif 2011-2012**

Dépôt de la liste des permis de construction émis pour le mois de juin 2012 et du comparatif avec l'année 2011 pour la même période est fait.

Copies sont remises aux membres du conseil.

**10. URBANISME - PIIA**

**a) Télébec – Lot 4 335 380; rénovation**

Considérant la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme (Réf. p.-v. urb., résol. # 34.06.12);

1841.07.12

Sur proposition de Sylvain Jacques  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- de n'autoriser le remplacement du revêtement extérieur du mur arrière que par un revêtement de brique semblable ou s'agençant avec celui des autres façades du bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**11. TRAVAUX PUBLICS**

**a) Comité des travaux publics (26/06/2012) - Dépôt**

Dépôt du procès-verbal du comité des travaux publics en date du 26 juin 2012 est fait.

**a.1) Rue Lampron (lot 4 334 763)/caractère de rue; suppression**

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (Réf. p.-v. trav. publics 26/06/2012, p. 4);

1842.07.12

Sur proposition de Sylvain Baron  
Appuyée par Steve Lambert

Il est résolu :

- d'autoriser la suppression du caractère de rue associé au lot 4 334 763 appartenant à monsieur Gérard Lampron;
- d'informer le requérant que les démarches à faire avec un arpenteur pour officialiser la suppression du caractère de rue associé audit lot doivent être faites par ce dernier et sont à sa charge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**a.2) B. Janelle – 6e Rang de Wendover Nord; fossé et pont**

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (Réf. p.-v. trav. publics 26/06/2012, p. 2);

1843.07.12

Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de ne pas donner suite à la demande de nettoyage des fossés telle que formulée par le requérant;
- de réévaluer le dossier à la lumière du plan de travail 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**a.3) Parc Gélase-Courchesne - Patinoire**

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics dans le dossier (Réf. p.-v. trav. publics 26/06/2012, p. 2);

1844.07.12

Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu de reporter l'exécution du projet en 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**a.4) Parc Gilles-Lavigne - Patinoire**

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics dans le dossier (Réf. p.-v. trav. publics 26/06/2012, p. 3);

1845.07.12

Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu de reporter l'exécution du projet en 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Parc Guévremont - Aménagement**

**b.1) Terrain de tennis – Skatepark; soumission**

Considérant le rapport fait par le directeur général sur le dossier;

Considérant que des vérifications supplémentaires sont requises quant à la conformité de la soumission reçue;

1846.07.12

Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- d'autoriser le directeur général à attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;
- que ce dernier fera rapport au prochain conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b.2) Débarcadère scolaire - Relocalisation**

Considérant le rapport fait par le directeur sur le dossier;

Considérant l'avis préliminaire donné par la commission scolaire sur le dossier;

1847.07.12

Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu, une fois l'accord de la commission scolaire obtenu :

- d'entreprendre les travaux de relocalisation du débarcadère scolaire sur les terrains du parc Guévremont et de la commission scolaire, et ce, de la manière retenue suite aux discussions menées avec les représentants de la commission scolaire des Chênes, et pour un coût préliminaire estimé à 50 000 \$ taxes incluses;
- que les travaux seront faits en régie;
- de financer la dépense à partir du surplus cumulé non affecté;
- le cas échéant, d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Matières résiduelles 2013-2015 – Appel d'offres**

Avis est donné par le directeur général que l'ouverture des soumissions pour le dossier des matières résiduelles est prévue pour le 24 août 2012. Rapport sera fait à la séance de septembre.

**d) Transport lourd – Étude de circulation**

**(reporté)**

**e) Rue Saint-Hilaire – Dossier J.-N. Francoeur**

Considérant l'avis donné par M<sup>e</sup> Vendette dans le dossier;

1848.07.12 Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'autoriser le paiement à la firme J.-N. Francoeur inc. d'une somme de 84 654,01 \$ (taxes incluses);
- que la dépense sera financée à même le fonds Carrières et sablières de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**12. AQUEDUC / ÉGOUT**

**a) Y. Martel – Lot 1-57-P (lot 4 334 485); servitude**

**a.1) Description technique - Mandat**

Considérant l'accord de principe donné par le propriétaire (Réf.: p.-v. mun. 04/06/2012 p. 1286);

Considérant le rapport fait par le directeur général sur le dossier;

1849.07.12 Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- de faire préparer une description technique concernant la délimitation de la servitude à obtenir pour le passage de conduite d'aqueduc et d'égout et l'implantation d'équipement de pompage sur le lot 4 334 485 appartenant à madame Yvette Martel et al.;
- de mandater le directeur général pour le choix de l'arpenteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**a.2) Autorisation de signer**

1850.07.12 Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) JLM Construction – Rue Turgeon**

**b.1) Ingénieur - Désignation**

Considérant les dispositions du règlement # 413 concernant l'exécution de travaux d'infrastructures municipales par un promoteur, notamment en ce qui concerne la désignation par la municipalité d'une firme d'ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux (Réf. règl. # 413 – art. 10.1);

Considérant que le promoteur a retenu les services de la firme Les Consultants SM inc. pour la préparation de son dossier;

1851.07.12

Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de désigner la firme d'ingénierie "Les Consultants SM inc." comme ingénieur responsable de la préparation des plans et devis et de la surveillance des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **b.2) Plans - Approbation**

Considérant les discussions menées en séance préparatoire sur le dossier;

Considérant que des modifications doivent être apportées aux plans tels que déposés pour tenir compte du projet de prolongement des infrastructures sur le lot 4 334 485 (prolongement de la rue Pelletier), notamment en ce qui regarde la pente d'écoulement d'égout sanitaire;

1852.07.12

Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Sylvain Baron

Il est résolu d'approuver les plans soumis par Les Consultants SM inc. pour la réalisation du projet de développement domiciliaire sur le lot 4 746 386, et ce, conditionnellement à ce que les correctifs soient faits pour tenir compte du prolongement des infrastructures sur le lot 4 334 485 et que le comité consultatif d'urbanisme recommande favorablement le plan de lotissement soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **b.3) Entente promoteur - Autorisation**

Considérant l'approbation conditionnelle des plans soumis (Réf. résol. municipale # 1852.07.12);

Considérant les dispositions du règlement # 413 concernant l'exécution de travaux d'infrastructures municipales par un promoteur;

1853.07.12

Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- de conclure une entente avec JLM Construction pour la réalisation de travaux d'infrastructures sur le lot 4 746 386 sur la base des dispositions du règlement # 413;

- d'autoriser, une fois les correctifs faits sur les plans à la satisfaction de la municipalité, le maire ou le maire suppléant et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente à conclure avec le promoteur dans le cadre du projet de développement domiciliaire à réaliser sur le lot 4 746 386, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b.4) MDDEP – Certificat d'autorisation**

Considérant l'approbation conditionnelle des plans soumis (Réf. résol. municipale # 1852.07.12);

Considérant l'entente conclue avec le promoteur et l'autorisation de signer donnée (Réf. résol. municipale # 1853.07.12);

1854.07.12

Sur proposition de Steve Lambert  
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- d'approuver les plans et devis préparés par la firme Les Consultants SM inc. présenté par JLM Construction (9230-0359 Québec inc.) pour le projet de prolongement des rues Pelletier et Turgeon sur le lot numéro 4 476 386 à Saint-Cyrille-de-Wendover, datés du 28 mai 2012 et amendement, plans portant les numéros C-01 de 05 à C-05 de 05, dossier numéro F114270-001;
- d'attester que la municipalité ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation du MDDEP;
- de s'engager à entretenir les ouvrages présentés dans le projet et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien pour assurer la pérennité et le bon fonctionnement des pratiques de gestion des eaux pluviales qui seront mises en place;
- de s'engager à :
  - respecter les nouvelles exigences de rejet;
  - à mettre en œuvre le programme de suivi;
  - à transmettre les résultats du programme de suivi au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ou au ministère des Affaires municipales et des Régions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Usine d'épuration – Mise à niveau**

Considérant le rapport fait par le directeur général sur le dossier;

1855.07.12

Sur proposition de Gilles Vallières  
Appuyée par Sylvain Baron

Il est résolu :

- de retenir la proposition soumise par Les Consultants SM inc. pour mise à niveau de l'usine d'épuration et le traitement des boues de fosses septiques de la municipalité, et ce, sur la base des documents déposés en date du 22 juin 2012;
- de remplacer les installations existantes par les procédés de traitement suivants :
  - traitement des eaux usées :
    - Système RBS avec désinfection par lampe UV;
  - traitement des boues de fosses septiques :
    - Pressoir rotatif avec deux bassins de réception en béton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **13. SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **a) Rapport des sorties – Juin 2012**

Dépôt du bilan des sorties pour le Service incendie au 30 juin 2012 est fait.

Copies sont remises aux membres du conseil.

#### **b) Ass. des techniciens en prévention (ATIPQ) – Colloque 2012**

1856.07.12

Sur proposition de Sylvain Baron  
Appuyée par Steve Lambert

Il est résolu d'acquitter les frais d'inscription (185 \$ plus taxes), de déplacement et les autres dépenses inhérentes au dossier pour M. Alexandre Langlois au colloque annuel de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ) en septembre à Lévis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **14. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)**

#### **a) Procès-verbaux 25/04/2012 et 23/05/2012 – Dépôt**

Dépôt des procès-verbaux du conseil d'administration de l'Office municipale d'habitation (OMH) en date du 25 avril et du 23 mai 2012 est fait. Monsieur Jacques en fait le résumé.

Copies sont remises aux membres du conseil.

### **15. LOISIRS & COMMANDITES**

#### **a) MRC de Drummond – Tournoi de golf 2012**

1857.07.12

Sur proposition de Gilles Vallières  
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'acquitter les frais d'inscription et de repas (100 \$/pers.) pour quatre (4) personnes et le souper pour le directeur général et la directrice générale adjointe (40 \$/pers.) au tournoi de golf de la MRC de Drummond le 16 août 2012 à Drummondville;
- qu'après concertation, les élus intéressés donneront leur nom au directeur pour inscription.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Société de l'aréna**

**b.1) Procès-verbal .././2012 – Dépôt (reporté)**

**c) Chevaliers de Colomb – Tournoi de golf**

1858.07.12

Sur proposition de Gilles Vallières  
Appuyée par Sylvain Baron

Il est résolu de verser au comité organisateur du tournoi de golf des Chevaliers de Colomb la somme de 200 \$ à titre de contribution municipale pour la 11<sup>ième</sup> édition du tournoi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**16. CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ**

**a) Certificat de disponibilité C-08/12**

Je, soussigné, Mario Picotin, directeur général/secrétaire-trésorier, certifie par les présentes que la municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses autorisées par le conseil à la présente séance et, si requis, est autorisé à faire les transferts budgétaires parmi les comptes du grand-livre pour couvrir lesdites dépenses.

Les dépenses seront payées à même le compte d'opération ou si requis, à partir de la marge de crédit.

ST-CYRILLE-DE-WENDOVER  
Ce 3 juillet 2012

Mario Picotin  
Directeur général

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- D. Dufort
  - Item 9b – Conformité/test de sol; Fermeture et nettoyage de fossé
- L.-P. Michaud
  - Item 12b – Avancement du dossier
- A. Descôteaux
  - Expo agricole/sinistre; responsabilité municipale



**18. CORRESPONDANCE**

Dépôt de la correspondance est fait.

**19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Pierre Lavigne que l'assemblée soit levée à 20 h 15.

Signé :

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général/Sec-trésorier